



JANVIER / FEVRIER

Que faire



# Au Rucher

- Visites régulières surtout après des intempéries : vent, neige, pluies fortes etc....
- En cas de neige
  - Dégager l'entrée des ruches
  - Placer devant l'entrée une planchette afin de réduire la luminosité



**Ruche warré avec planchette**

- Vérifier la consommation du candi par les abeilles
  - Renourrir les ruches qui en ont besoin



- Surveiller l'état, le développement des colonies par la mise en place ponctuelle de langes graissés (48 heures) sous plancher grillagé ou sur plancher plein



Fins débris de cire abondants : tout va bien.  
La colonie se développe.

Il n'y a rien sur le lange.  
On frappe sur la paroi de la ruche :  
pas de réaction...

**La colonie est peut être morte.**

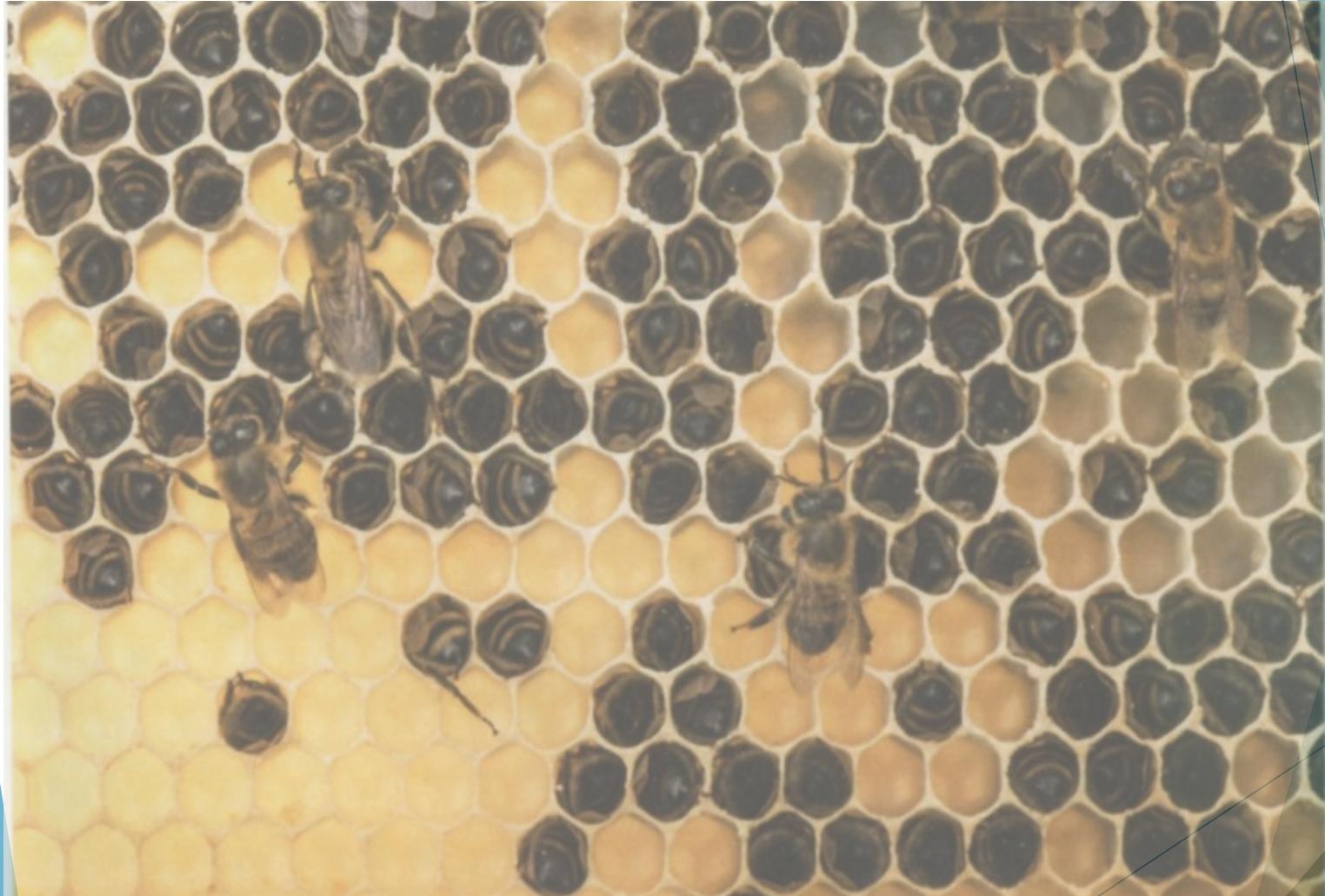
Vérifier en ouvrant prudemment.

Si la ruche est sans vie :

- L'enlever,
- diagnostiquer le problème,
- détruire les cires et désinfecter en totalité la ruche.



les abeilles sont mortes et retrouvées la tête dans les alvéoles.



**Manque de nourriture**

Il y a des débris un peu grossiers, des grains noirs.



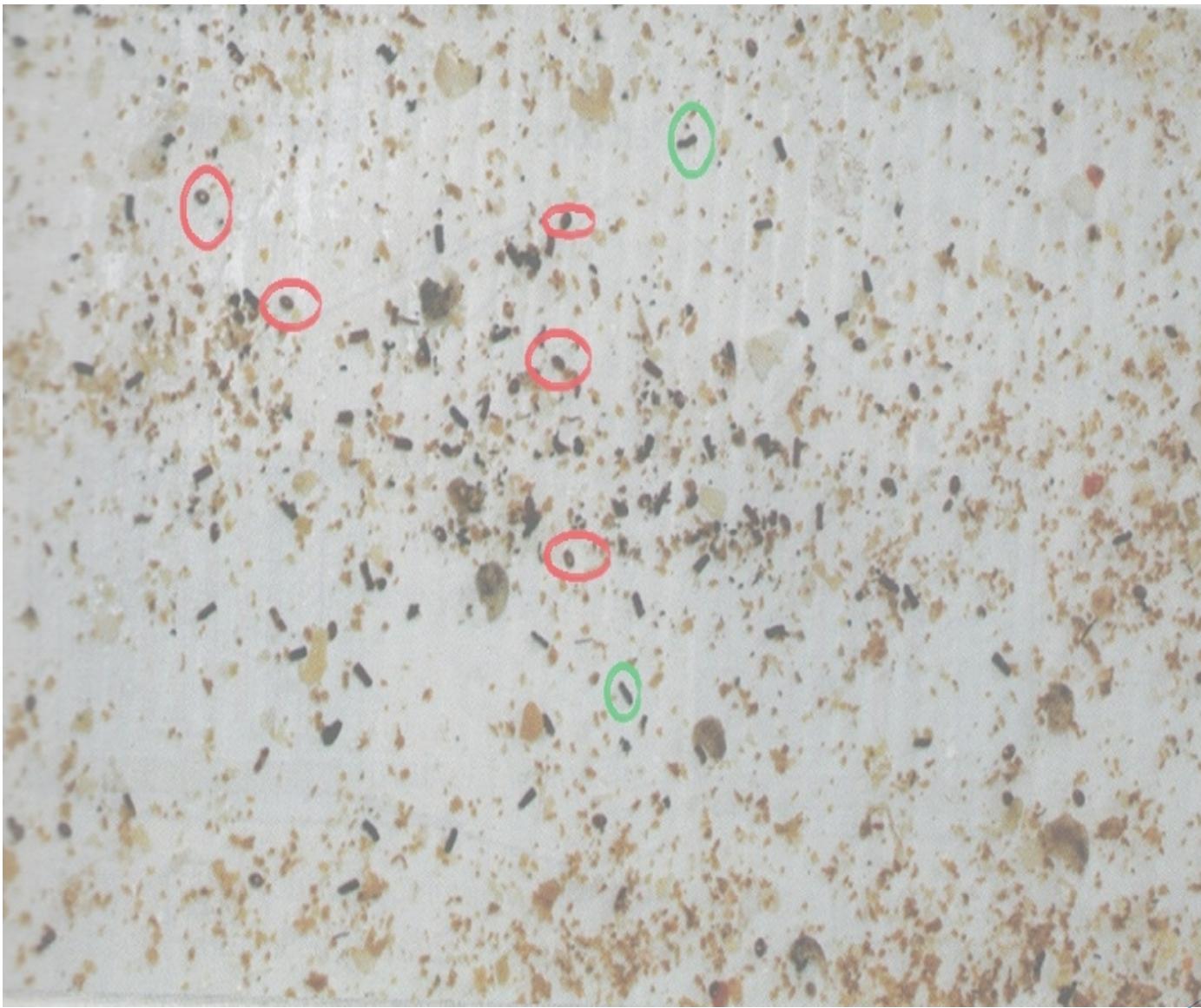
des rongeurs se sont peut être installés dans la ruche. La visiter dès que le temps le permet

# Les Varroas

- En profiter pour compter sur ces langes les varroas.
- Attention à un taux d'infestation trop important:
  - Pas plus de 2 de ces sales bêtes pour 48 heures
- En absence de couvain, la reine n'ayant peut être pas redémarrer sa ponte, un traitement à base d'acide oxalique reste possible.
  - *pour la mise en application se référer aux prescriptions indiquées sur l'ordonnance*

Gna gna!  
En 2025 on  
est toujours  
là!





varroas et crottes de fausse teigne

# Déplacer les ruches

- Possibilité, après une période de froid (8 jours) de déplacer de quelques mètres les ruches.
- Agir en douceur, sans choc, pour ne pas désagréger la grappe.



# A L'atelier



©www.ClipartsFree.de

- Poursuivre la remise en état du matériel.  
(cadres, ruches, ruchettes etc...)
- Préparer les premiers travaux et manipulations de printemps comme :
  - le nettoyage, la désinfection des plateaux couvre-cadres et planchers
  - gratter, désinfecter les cadres de hausses et de corps, les filer, qu'ils soient prêts à recevoir une cire.



**Pour le bois :**  
Passage au chalumeau

**Pour le plastique :**  
Bain dans un bac d'eau  
chaude de lessive de soude  
Puis passage au karcher



# Les travaux plus au chaud :

- Revoir le registre d'élevage
- Revoir ses notes sur le carnet de rucher
- Prévoir quelle apiculture l'on va pratiquer cette année
  - essaimages artificiels
  - élevage de reine
  - Apiculture bio
  - etc..

# Le registre d'élevage

On y trouve :

- Les renseignements sur l'apiculteur (coordonnées, NAPI, etc...)
- Les renseignements sur le rucher : lieu, colonies, traitements sanitaires, intervention vétérinaire ou TSA
- Certains documents :
  - récépissé de déclaration de ruches,
  - factures d'achat médicaments,
  - ordonnances délivrées



**Document obligatoire pour la cession de miel à titre gracieux ou onéreux. Il est à conserver 5 ans minimum**

# Le cahier de rucher

(Classeur, cahier, carnet etc...)

- On y retrouve les observations relevées lors des visites pour chaque colonie
  - état du couvain,
  - reine marquée,
  - comportement,
  - production etc...
- **Très utile** pour se rappeler de ce qui a été fait et prévoir ce qui est à faire

Bonne et  
heureuse

année 2025

